

FORMATION SALARIÉ DÉSIGNÉ COMPÉTENT

Devenez le pilier de la prévention dans votre entreprise

SDC

POURQUOI SE FORMER ?

Devenez un interlocuteur clé entre direction, salariés et partenaires externes

Passez à l'action avec une formation orientée terrain qui vous permet de réduire les risques, améliorer les conditions de travail et répondre aux obligations réglementaires.

OBJECTIF

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- ✓ Identifier, analyser et hiérarchiser les risques professionnels
- ✓ Mettre en œuvre une démarche d'évaluation des risques (EvRP) et contribuer à la mise à jour du DUERP
- ✓ Proposer, planifier et suivre des actions de prévention adaptées à son entreprise
- ✓ Analyser un accident du travail afin d'en identifier les causes et éviter sa répétition

CONTENU

Prendre en compte les enjeux de la démarche prévention

- Repérer les différents enjeux de la démarche prévention
- Situer son entreprise au regard de la sinistralité et des enjeux de la prévention

S'engager dans une démarche de prévention dans l'ensemble des activités de son entreprise

- Identifier les différentes étapes et les conditions de réussite d'une démarche EvRP
- Définir une démarche en rapport avec les résultats attendus, réaliste, partagée et accompagnée des moyens nécessaires

Mobiliser les différents acteurs dans la démarche de prévention de son entreprise

- Consulter les acteurs externes (Carsat, médecine du travail, IPRP,...)
- Mobiliser l'encadrement, les salariés, les instances représentatives

Piloter le(s) projet(s) de prévention des risques professionnels en s'appuyant sur le SDC

- Définir et cadrer un projet de prévention
- Choisir et valider les améliorations proposées
- Évaluer les actions engagées en faisant le lien avec le document unique

Démarche pour analyser un accident de travail

- Détermination des causes de l'accident de travail
- Choix des actions correctives et formalisation d'un plan d'actions
- Suivi et évaluation des actions correctives

TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

- Une formation 100% orientée terrain et résultats
- Mises en situation
- Travaux en groupe
- Remise d'outils directement utilisables (grilles d'analyse, modèles DUERP...)

VALIDATION DES ACQUIS

Délivrance d'une attestation de fin de formation aux stagiaires ayant suivi l'intégralité de la session et fait l'objet d'une évaluation favorable.

Évaluation des compétences sur la base d'une restitution orale individuelle d'un projet ou d'une analyse (type DUERP, plan d'action, analyse d'accident).

La formation ne permet pas de valider un/ou des blocs de compétences, des équivalences ou passerelles.

CONTACT

04.86.95.10.94 - 06.08.37.36.64

contact@alpha-secourisme.com

www.alpha-secourisme.com



Public concerné

Toute personne désignée par son employeur pour assurer la mission de Salarié Désigné Compétent

Pré-requis

Aucun

Durée

3 jours (21 heures)
non-consécutifs
1 jour de travail intersession

Effectif

12 participants maximum

Encadrement

Formateur EvRP/SDC certifié

Accessibilité

Accessible aux personnes en situation de handicap

Prix

Nous consulter